BnF Gallica

Aux missionnaires de l'irréligion ; Par P.-A. Vieillard,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Vieillard, Pierre-Ange (1778-1862). Auteur du texte. Aux missionnaires de l'irréligion ; Par P.-A. Vieillard,.... 1819.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

AUX MISSIONNAIRES

DE L'IRRÉLIGION.

Ye

34732

C. BALLARD, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE J.-J. ROUSSEAU, N°. 8.

AUX MISSIONNAIRES
DE L'IRRÉLIGION;

PAR P.-A. VIEILLARD,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE, etc., etc.

La vérité par vous peut-elle être attestée,
Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée
Où le mensonge règne et répand son poison;
Vous, nourris dans la fourbe, et dans la trahison?

(RACINE, *Athalie.*)

BIBLIOTHEQUE ROYALE
I

A PARIS,

CHEZ PONTHIEU, Libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois, N°. 201.

1819.

AVANT-PROPOS.

Le titre de cet ouvrage en indique assez l'intention et le but. Au sein de ce débordement d'outrages, qui fait irruption, de tous côtés contre la religion, et q i présagerait la ruine infaillible du petit nombre d'institutions qu'on lui a laissées, si la folie des hommes pouvait parvenir à renverser l'édifice élevé par la sagesse divine, c'est sans doute un devoir, pour tous ceux que n'a point atteints la contagion des doctrines anti-chrétiennes, d'employer à les combattre toutes les armes dont il leur est donné de se servir. Je ne me dissimule point la faiblesse des miennes, et si elles obtiennent quelque succès, je ne le devrai qu'à la bonté de la cause à laquelle je les consacre aujourd'hui. Appliqué presque exclusivement à des soins qui repoussent la culture des lettres, il m'est interdit dès long-tems de me livrer aux études qui donnent l'instruction, et fécondent le talent; mais, dans la lutte qui s'est engagée entre les sectaires des opinions modernes, et les soutiens des antiques croyances; dans cette lutte où la persévérance et le courage de la défense ne le cèdent en rien à la fureur et à l'opiniâtreté de l'attaque, plus d'un généreux athlète est entré dans la lice, armé de la science qui éclaire les esprits, et de la parole qui entraîne les cœurs. Je n'essaierai point, par un calcul indigne des motifs qui m'animent, de couvrir mon insuffisance de la supériorité de mes émules. Comme, dans l'exercice de la tâche à laquelle nous nous sommes voués, chacun peut se rendre utile, nul ne saurait être dépourvu de tous mérites, n'en

eût-il d'autres que celui de grossir le nombre des exemples. A défaut des armes de la science, c'est donc à celles du sentiment que j'ai eu recours. Si celles-ci ne sont pas les plus fortes, elles ne sont pas les moins sûres. L'absence, l'affaiblissement, ou même la dégradation du sentiment religieux, tel est évidemment, dans la masse des individus, le principes des désordres moraux qui affligent la société, et en compromettent l'existence; c'est donc à faire renaître ce sentiment que doivent tendre les efforts de ceux chez lesquels il est encore vivant. C'est pour concourir à cette entreprise que chacun d'eux doit apporter le tribut de ses moyens, quelles qu'en soient la force et l'étendue. Il n'est besoin d'être ni théologien, ni publiciste pour comprendre soi-même et pour faire sentir aux autres que le gage du bonheur des hommes réunis en société étant surtout dans la stabilité de leurs institutions, et la religion catholique ayant été déclarée par la Charte, *religion de l'état*, toute atteinte portée au dogme, tout attentat envers le culte menacent immédiatement le corps politique. Or, il existe évidemment un système qui, par la destruction de nos institutions religieuses, ne tend à rien moins qu'à nous replonger dans l'anarchie, sauf à en faire la transition de l'ordre constitutionnel à l'usurpation et au despotisme. L'existence de ce système exécrable est démontrée par les scandales publics dont tous les jours nous sommes témoins, en attendant que nous en soyons victimes. Son premier symptôme a été la réimpression fastueuse, et dans les proportions d'une prodigalité sans exemple, des ouvrages où sont le plus ouvertement attaqués les vérités du christianisme. Quiconque a applaudi à ces réimpressions a été proclamé philosophe; quiconque les a improuvées a été déclaré fanatique et *obscurant;* et, qui le croirait! les organes de ces jugemens, les fauteurs de ce désordre, aggravant encore le scandale de l'impiété par celui de l'hypocrisie, osent mettre en avant leur respect, leur amour pour la religion chrétienne! d'accord en

cela avec eux-mêmes, lorsqu'ils vantent leur attachement à la Charte, et leur fidélité à son auteur, tandis que les ins itutions qu'elle a remplacées, les pouvoirs qu'elle a abattus, et les fortunes qu'elle a détruites sont chaque jour l'objet de leurs hommages, de leurs regrets, et peut-être de leur attente.

L'Angleterre, qui paraît destinée à nous offrir sans cesso l'exemple du mal et du remède, vient de signaler à l'Europe le seul moyen de salut qui lui reste, en punissant un outrage au Christianisme, comme un attentat envers a société. Puisse cet acte d'une haute morale et d'une haute politique, puisqu'il est éminemment religieux, ne profiter à la France que pour y prévenir la naissance de semblables délits, et non pour en indiquer le châtiment! La religion ne conseille point les rigueurs; elle ne demande point de vengeance, elle n'en a pas besoin : mais les sociétés ont besoin de garanties; c'est dans la religion qu'elles les cherchent, et c'est des gouvernemens qu'elles les réclament. Déjà, dans nos deux chambres législatives, des voix éloquentes et courageuses se sont élevées pour demander les institutions qui peuvent seules rassurer la France sur l'existence du culte catholique; déjà, des actes nombreux ont prouvé que, de nos jours, la magistrature n'avait pas dégénéré des sentimens pieux qui l'animaient autrefois. Le fils de saint Louis est assis au trône de ses pères, et tout semble nous garantir que, pour avoir été différée, notre régénération morale n'en sera que plus complète et plus durable.

P. S. Qu'on me permette quelques observations sur la forme que j'ai donnée à cet écrit : on y trouvera un petit nombre de vers et beaucoup de prose. Dès long-tems la critique a signalé une inconvenance littéraire commune a presque toutes les productions modernes, et qui consiste à grossir un ouvrage par l'addition de notes souvent

plus étendues que le texte. Bien loin de m'être soustrait à l'influence de l'exemple, je crains d'y avoir cédé jusqu'à l'abus. Que l'on veuille bien considérer toutefois que n'ayant pu, faute de tems, donner à l'expression de mes pensées une forme méthodique, l'adoption du *discours en vers* était la seule ressource qui me fût laissée. Réduit à cette espèce de pis-aller, j'ai dû songer au discrédit dans lequel sont tombés les vers, auprès d'un public qui semble avoir pris à tâche de démentir, par le choix de ses lectures, la réputation de frivolité dont son caractère est depuis si long-tems en possession. *Point ou très-peu de vers*, tel est aujourd'hui le mot d'ordre universel dans la littérature. D'ailleurs, la poésie, si propre à rendre les choses de sentiment, ne se prête point aux formes de la discussion. J'ai donc dû rejeter dans des notes les développemens d'une foule de propositions, dont le texte admettait l'énonciation, mais non les preuves. Ces notes se sont encore grossies de citations, partie obligée de tout ouvrage où l'on a recours à l'autorité de faits ou de noms historiques. Toutes ces précautions n'auraient-elles abouti qu'à me mériter l'application du sévère :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte?

Mes lecteurs en décideront. Si je ne rencontre que la censure, chez ceux dont j'ambitionnerais l'approbation, je me flatte du moins qu'elle sera tempérée par la bienveillance. Quant à certains autres, je sais d'avance ce que je trouverai chez eux, et je suis résigné.

AUX MISSIONNAIRES

DE L'IRRÉLIGION.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos. (VIRGILE.)

Du trône et de l'autel la sublime alliance
Est le garant sacré des destins de la France.
Du pouvoir, et des mœurs son plus ferme soutien,
Sans la religion, quel serait le lien (1)?
Sceptiques insensés, novateurs sacriléges
Qui, sur l'impiété, fondez vos priviléges,
Et, refusant au Ciel un légitime encens,
Aux autels du hasard prodiguez vos présens,
Des vertus, dans les lois, chercherez-vous le gage?
L'Univers vous répond : Ecoutez son langage,
Des siècles écoulés interrogez la voix,
Leur oracle est toujours : *Sans culte, point de lois* (2).

De nos divisions, de nos haines fatales,
Jusqu'aux jours de Louis, consultez les annales;
Vous y verrez partout un accord solennel
Attester que les lois tombent avec l'autel (3).
Il est vrai : des humains conseillère perfide,
Aux ministres du ciel, l'ambition avide,
Trop souvent, des grandeurs, fit embrasser l espoir;
Le sceptre fut jadis soumis à l'encensoir;
Loin de nous un tel joug ! la raison le dédaigne;
Que le pontife prie, et que le prince règne (4).
— Mais tout entier aux soins de gouverner l'état,
Rempli de sa grandeur, bientôt le potentat,
De son cœur, au Très-Haut retirant les hommages,
N'offrira qu'un vain culte à de vaines images;
Celui qui tient le sceptre a bientôt oublié
Que, du ciel, sur la terre, il n'est que l'envoyé,
Et que si, des humains, Dieu l'a rendu l'arbitre,
Aux rois, comme aux sujets, Dieu commande à ce titre:
Il faut donc qu'un pouvoir de respect entourés,
Indépendant du trône et par lui révéré,

De la foi des sujets, de celle du Monarque,
Au monde, à l'Eternel, offre l'auguste marque.
— Ces scrupules fondés sur l'intérêt des cieux,
Ces doutes que consacre un soin religieux,
D'un sentiment timide, accusent la faiblesse.
Exemple, tour-à-tour, d'orgueil et de bassesse,
Quoi donc ! l'homme, aux erreurs sans cesse condamné,
Et, d'écueils en écueils, à toute heure entraîné,
Ne saurait-il unir, dans un sage système,
Avec sa dignité, ce qu'il doit au ciel même (5)?
L'accord de la puissance et de la piété,
Aux yeux de l'univers, n'a-t-il pas éclaté
Chez nos rois, et l'honneur et l'amour de la France?
Du plus saint de ces rois la juste résistance (6)
Sut toujours opposer un invincible frein
Aux vœux usurpateurs d'un prêtre souverain.
Moins noble par son rang que par son caractère,
Grand et simple à-la-fois, indulgent, mais austère,
Jusqu'au sein des revers surpassant ses vainqueurs,
Louis conquit le ciel en régnant sur les cœurs.

L'exemple maternel offert à son jeune âge,
D'un immortel destin pour lui devint le gage.
Parmi les plus grands rois, BLANCHE a placé son nom (7).
Lorsque l'hydre en fureur de la rébellion,
Monstre qui croît au sein des publiques tempêtes,
Dressait contre un berceau ses homicides têtes,
BLANCHE, sans s'étonner, opposant à ses traits
Un front où la fierté régnait avec la paix,
Aux vassaux dont l'espoir envahissait le trône,
De Louis, jeune encore, arrachait la couronne.
Protectrice des lois, les libertés des Francs
Dans ses conseils, toujours, trouvèrent leurs garans;
A la foi des Chrétiens aveuglement soumise,
Elle sauvait l'empire, en révérant l'église.
Si des décrets divins, imprudens transgresseurs,
Et follement épris des humaines grandeurs,
Des prêtres, abjurant leur sacré caractère,
Cherchaient au ciel leurs droits pour opprimer la terre,
BLANCHE, attestant le ciel qui fait les souverains,
Des prêtres orgueilleux confondait les desseins (8).

Philippe, si fatal aux chevaliers du Temple (9),
De son auguste aïeul suivait du moins l'exemple,
Alors qu'au Vatican armé contre ses droits
Il faisait respecter l'autorité des rois.
Jamais leurs successeurs, race digne du trône,
N'ont, devant la thiare, abaissé la couronne;
Aux jours du grand Louis, illustrés à-la-fois
Par la guerre, les arts, les vertus et les lois,
Du docte Bossuet la pieuse science
Sauva les libertés de l'église de France (10);
Mais ces rois, ces prélats armés contre l'*abus*,
Du respect *à la loi*, prodiguaient les tributs (11);
Des décrets éternels séparant ceux d'un homme;
A la voix de Dieu même, ils résistaient à Rome;
Chez nos rois très-chrétiens, toujours la piété,
Compagne de la force et de l'humanité,
De vertus, de bienfaits source pure et féconde,
Intéressait le ciel à la cause du monde.
Douze siècles de gloire et de prospérité
Attestent les effets de cet heureux traité.

Mais que dis-je ! et quels sont les complots et les brigues
Qui, de Rome, aujourd'hui signalent les intrigues ?
L'*héritier du pêcheur* veut-il, comme autrefois,
De leur pouvoir sacré, déposséder les rois ?
De l'anathême armé met-il un trône en poudre ?
Sur les fronts couronnés appelle-t-il la foudre?
Artisan de discorde, au nom d'un Dieu de paix,
Livre-t-il aux combats le prince et les sujets ?...,..
Le méchant le trahit, le faible l'abandonne ;
Il conseille, il éclaire, il bénit, il pardonne ;
La tendre charité, qui l'attache aux humains,
Leur parle par sa voix, les nourrit par ses mains:
La charité, pour eux, le guide au sanctuaire :
C'est elle qui, pour eux, échauffe sa prière :
Elle est son bouclier contre l'oppression ;
Le rempart qu'il oppose à l'irréligion (12);
Des bienfaits, dans son cœur, source toujours nouvelle,
Sur son front, elle brille auréole immortelle !
Tel se montra jadis, à son dernier soupir,
Dans les murs de Valence, un pontife martyr (13),

Et, de l'usurpateur, tel le captif auguste (14),
Fit voir, dans ses revers, le triomphe du juste.
De ces apôtres saints l'exemple solennel
A, d'un nouvel éclat, environné l'autel.
Par-tout, de leur vertu la semence féconde
A germé, pour la paix et le salut du monde.
De la divine loi les gardiens révérés
Au creuset du malheur voient leurs vœux épurés.
Leur antique opulence est changée en détresse ;
L'insulte les poursuit, la menace les presse ;
Mais pauvres, outragés ; c'est par l'adversité
qu'ils voient ; de leurs leçons, croître l'autorité.
Loin d'ici donc ! de nous, loin ! profanes sectaires,
D'un parti destructeur serviles tributaires,
Qui, blasphémant les noms qu'adoraient vos aïeux,
Croyez venger la terre, en insultant les cieux! (15)
De ce délire altier, triste erreur de notre âge,
Dans les siècles passés, où trouvez-vous l'image ?
Rome, Athènes, jamais aux jours de leur grandeur,
Ont-elles, des autels, outragé la splendeur ?

Ah! ces républicains qu'on nomma nos modèles,
Du moins, gardaient aux Dieux des hommages fidèles ;
Le blasphème toujours indigna leur vertu,
Et l'espoir du néant leur était inconnu (16).
Que dis-je! le sauvage offre un culte sincère
A l'astre protecteur qui l'échauffe et l'éclaire ;
Le spectacle imposant, dont s'étonnent ses yeux,
Parle à son cœur ému, lui révèle des Dieux ;
Et nous, dont une loi bienfaisante et sublime,
Divin code d'amour, est le joug légitime (17),
Légataires ingrats des célestes faveurs,
Nous les déshéritons des tributs de nos cœurs,
Et l'irréligion, par des cris frénétiques,
Signale chaque jour ses complots fanatiques ! (18)
Du triomphe insensé qu'appèlent vos souhaits,
Aveugles, quels seraient les funestes bienfaits (19) !
Si l'incrédulité, dans une nuit profonde,
Sous un sceptre de plomb, asservissait le monde ;
L'homme, privé d'espoir et de crainte affranchi,
Par la seule contrainte, en ses transports fléchi,

Déchu de son antique et noble caractère,
L'homme, exilé des cieux et perdu sur la terre,
Bientôt, dans ce séjour de forfaits, de douleurs,
Transporterait l'enfer et toutes ses fureurs!
L'accord de l'athéisme et de l'idolâtrie,
Au sceptre des bourreaux livra notre Patrie (20) :
Nous avons vu, dix ans, le temple profané,
Et, *du Seigneur*, par-tout, *l'autel abandonné* ;
Oublions-nous, déjà, par quel arrêt sévère
Le ciel vengeur, alors, signalant sa colère (21),
Des forfaits de la France, et de son repentir
Fit l'exemple effrayant des siècles à venir?
Mais du saint Roi martyr le sanglant sacrifice
Fléchit enfin pour nous l'éternelle justice:
En vain, de ses bourreaux, l'enfer reçut les vœux;
Louis, en pardonnant, nous a rouvert les cieux (22)
Au trône paternel sa race rétablie
A scellé le traité qui nous réconcilie ;
Sous son règne, jamais les superstitions
Qui ensanglantèrent le glaive aux mains des passions ;

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Jamais le fanatisme inhumain, sacrilège,
Les persécutions et leur sanglant cortège ;
Jamais l'impiété, qui s'élève à-la-fois
Contre l'autel, le trône, et le culte et les lois,
Rallumant parmi nous les flambeaux de la guerre,
A leur empire affreux n'asserviront la terre.
Tout est connu : nos pleurs ont vengé notre Roi,
Et le sang des martyrs a coulé pour la foi ;
Plus de pleurs ! plus de sang ! De revers accablée,
Que la Patrie, enfin, soumise et consolée,
Respire, sous l'abri de la religion (23) ;
Du souffle de l'erreur que la contagion,
De la fille du ciel, ne souille plus les charmes ;
Que le trône, long-tems environné d'alarmes,
Relevé par l'amour, soutenu par l'honneur,
Offre à nos libertés un abri protecteur ;
Et qu'à ses Rois, à Dieu, notre FRANCE fidèle,
Soit de l'Europe encor la gloire et le modèle !

NOTES.

(1) Sans la religion, quel serait leur lien?

»N'est-il pas tems de bien comprendre enfin qu'il n'y »a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais, pour un peuple, »de liberté et de bonheur sans lois, ni de lois sans morale, »ni de morale sans religion? Un peuple qui méconnaîtrait »ces vérités premières, au lieu d'être éclairé, serait dans »l'ignorance la plus profonde. (M. l'abbé FRAYSSINOUS. » *Oraison funèbre de M^gr. le prince de* CONDÉ).

(2) Sans culte, point de lois.

Les bonnes mœurs garantissent l'observation des bonnes lois; mais les meilleures lois civiles seront toujours insuffisantes pour créer de bonnes mœurs, et c'est mettre l'effet à la place de la cause, que de placer la sauvegarde de la morale, dans les lois dépourvues de l'appui de la religion. Le sentiment de l'intérêt personnel, est la seule base de la morale humaine. Il est vrai, que cet intérêt bien entendu nous dit, comme la parole de Dieu, *de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait.* L'autorité des lois devient, ici, l'auxiliaire de la morale, et elle change le précepte en obligation. Mais lorsqu'un homme s'obstinera à ne voir son bien-être, que dans le mal d'autrui, quel frein poura-t-on imposer à ses penchans? Sera-ce la crainte du châtiment imposé par les lois, à celui qui se rend coupable de leur infraction?..... Mais l'infraction des lois est toujours accompagnée de l'espérance de se soustraire à leur vengeance, ou de la résolution de la braver: et alors à quelle autorité

recourir pour arrêter celui qui place son intérêt exclusivement dans le crime, et qui met ses forfaits sous la sauvegarde de l'impunité? à une autorité supérieure à celle des lois, qui n'en sont qu'une émanation; à cette autorité qu'on ne saurait surprendre, et à l'action de laquelle on ne saurait échapper; à l'autorité de la religion qui seule change en devoirs l'observation des préceptes de la morale, tandis que les lois humaines ne peuvent l'imposer que comme une nécessité.

«Les lois, dit J-J. Rousseau, peuvent quelquefois con»tenir les méchans, mais jamais les rendre bons; d'ail»leurs, quand la philosophie a une fois appris au peuple »à mépriser ses coutumes, il trouve bientôt le secret d'é»luder ses lois.» (*Préface de Narcisse*, ou *l'Amant de lui-même*, comédie.)

(3) Les lois tombent avec l'autel.

De tous les désordres que l'abandon et le mépris des principes religieux a fait éclore au sein de la société, il n'en est point qui offre des caractères plus affligeans que la violation du serment. Le serment est un acte à la fois moral et religieux, par lequel l'homme appelle Dieu à garantir l'exécution des promesses qu'il fait à ses semblables. Celui qui viole le serment se rend donc à la fois coupable de mensonge et de sacrilége. Les partis dont la révolution a vu successivement le succès et la défaite, ont tous essayé de consacrer la durée de leur victoire, en lui donnant la sanction des sermens. Si quelque chose a droit d'étonner ici, c'est qu'un moyen décrié dès l'origine, par l'abus qu'on en a fait, soit aussi long-tems demeuré en crédit. Quelle confiance peut inspirer le serment, lorsqu'il a pour antécédent nécessaire le parjure? Comment concevoir, par exemple, qu'au 20 mars, Bonaparte ait exigé un serment de fidélité à sa personne, de ceux-mêmes qui l'avaient juré à Louis XVIII? Un homme qui savait aussi bien comment on se joue d'un serment,

ne pouvait se faire illusion sur la valeur d'un pareil gage ; mais s'il ne lui était pas permis de compter sur la fidélité de tous ceux qui la lui juraient, il savait du moins qu'il devait compter sur l'opposition des réfractaires. Reconnaitre cette opposition, pour s'en garantir d'abord, et la châtier ensuite, tel était pour lui l'intérêt réel d'un acte qui, sans ces motifs, n'eût été qu'une formalité puérile et odieuse : les moyens de précaution d'une politique méfiante auraient ainsi fourni plus tard des armes à la haine et à la vengeance. Une circonstance vraiment déplorable de cette époque, c'est l'exemple offert par les hommes qui, appelés à prêter ce serment, étaient disposés à ne le point garder. La facile résignation, ou la complète insouciance des uns ne permettait pas de douter qu'ils ne se dissimulassent entièrement l'importance morale de l'acte auquel on les soumettait. Les autres, mieux avertis par une conscience plus éclairée, mais subjugués par l'intérêt ou par la peur, avaient recours à des sophismes de toutes couleurs, pour farder leur félonie. Le trait le plus coupable de la conduite de ceux-ci, fut sans doute de se déclarer avec une espèce d'emportement contre ceux qui s'obstinaient à refuser ce serment, et de combattre leur généreuse résolution, par la peinture exagérée des dangers qu'elle devait faire naître, et même par la supposition des faits les plus effrayans : déplorable faiblesse des ames communes, qui condamnent dans les autres les exemples qu'elles ne se sentent pas capables d'imiter : comme si l'on rachetait une lâcheté par une injustice, et que l'on diminuât ses torts en multipliant ses complices !

C'est donc une vérité tristement démontrée par l'expérience, qu'aujourd'hui, pour beaucoup de gens d'une probité sans reproche, dans les relations habituelles de la vie, un serment n'est pas une chose entièrement obligatoire. La question de l'existence de la société est pour-

tant toute entière là dedans ; et tous les jours encore on demande des sermens ! et l'on en prête tous les jours !

(4) Que le pontife prie, et que le prince règne.

Le système de la théocratie, est une erreur tellement décriée, qu'attaquer une doctrine qui n'a plus de défenseurs, ce serait, à l'exemple de Dom Quichotte, se battre contre des moulins à vent. Les alarmes, les terreurs, qu'affichent sur la renaissance de ce système, les écrivains de certain parti, prouvent seulement que l'hypocrisie est aussi une de leurs vertus. Ceux qui essaient d'exciter ces craintes sont loin de les partager, et il s'agit pour eux de bien autre chose que de prévenir la renaissance du gouvernement sacerdotal ; mais en écartant une fiction qui ne saurait supporter le moindre examen, il reste à déterminer le genre et le degré d'influence que le sacerdoce peut exercer dans l'état. Le clergé n'existant plus comme *ordre*, mais seulement comme *corporation*, il est évident que cette influence doit être toute morale ; et bien loin de travailler à la détruire, c'est à la faire renaître, à la fortifier, que doivent tendre les soins des dépositaires du pouvoir, et les vœux de tous les vrais amis de la monarchie et de nos institutions. Mais de ce que ces institutions n'admettent point l'existence politique du clergé, s'ensuit-il nécessairement, que le caractère sacerdotal doive être, pour ceux qui en sont revêtus, un titre d'exclusion des fonctions publiques ? Le principe doit-il s'étendre ainsi du corps aux individus, et les vertus qui font un digne ministre des autels, sont-elles rigoureusement incompatibles avec les qualités qui font un grand homme d'état ? L'expérience a résolu négativement cette question ; Suger, Thomas Becket, d'Amboise, Duprat, Ximénès, Richelieu, Albéroni, sont d'illustres exemples que les habitudes du sacerdoce peuvent se concilier merveilleusement avec les plus hautes fonctions de l'administration. Toutefois, dans l'état actuel des sociétés, il est, je

crois, à propos, que les prêtres s'abstiennent de tous soins étrangers à ceux de leur saint ministère. Quelle que puisse être l'étendue de leurs talens, elle ne sera pas au dessus de la tâche qui leur est maintenant dévolue; leurs adversaires y sauront bien pourvoir. Un cardinal d'Amboise ou de Richelieu, ne saurait sans doute nous arriver plus à propos; mais si à la place, nous retrouvions un Wolsey ou un Dubois, l'état et la religion en souffriraient également. Il faut tout dire; la révolution nous a offert de décourageantes garanties de l'esprit que certains prêtres apportent dans les affaires publiques, et ce serait folie, que de lui en demander encore de plus positives.

(5) Eh quoi! l'homme. . . . . .
Ne saurait-il unir, dans un sage système,
Avec sa dignité ce qu'il doit au ciel même?

«Mais dites vous, pourquoi des dogmes, pourquoi des »mystères? cette foi exigée à des choses absurdes qui »choquent la raison, et qu'on ne peut même feindre »d'admettre, sans rougir d'avoir été jugé capable de les »croire, etc.?

»Je laisse aux théologiens, aux pasteurs honorés du »ministère, le soin de justifier la révélation, d'en éta»blir la vérité; mais je vous demande, au nom de cette »même raison, dont vous croyez défendre les droits, ce »que vous trouvez d'humiliant pour elle, dans ces mys»tères? Ils sont *incompréhensibles*, comme l'ont déjà ob»servé des écrivains plus éloquens que moi; mais s'en»suit-il delà nécessairement qu'ils soient absurdes? Tout »n'est-il pas un mystère pour nous dans la nature, et »tout y est-il extravagant, imposible?... (*Examen des* »*ouvrages de* M. de VOLTAIRE, par LINGUET).

(6) Du plus saint de ces rois la juste résistance.

»Le père Daniel a raison, Saint Louis a été *un des plus* »*grands hommes et des plus singuliers qui ait jamais*

»été. En effet, ce prince d'une valeur éprouvée, n'é-
»tait courageux que pour de grands intérêts. Il fallait
»que des objets puissans, la justice et l'amour de son
»peuple excitassent son ame, qui hors delà semblait faible,
»simple et timide. C'est ce qui faisait qu'on lui voyait
»donner des exemples du plus grand courage, quand il
»combattait les rebelles, les ennemis de son état, ou les
»infidèles. C'est ce qui faisait que, tout pieux qu'il était,
»il savait résister aux entreprises des papes et des évêques,
»quand il pouvait craindre qu'elles n'excitassent des trou-
»bles dans son royaume. C'est ce qui faisait que, sur
»l'administration de la justice, il était d'une exactitude
»digne d'admiration, etc. (HÉNAULT, *abrégé chronolo-*
»*gique de l'histoire de France*) ».

Voltaire lui-même a dit de Saint Louis. « Il n'est pas
»donné à l'homme de porter la vertu plus loin » (*).

(7) Parmi les plus grands rois, Blanche a placé son nom.

« La reine Blanche, mère du roi, réunit pour la pre-
»mière fois, la qualité de tutrice et de régente. Toute la
»minorité du roi fut employée à soumettre les barons et
»les princes ligués, tels que Thibaud, comte de Cham-
»pagne; Pierre de Dreux, dit Mauclerc, comte de Bre-
»tagne, petit fils de Robert de Dreux; Philippe, comte de
»Boulogne, oncle du roi; Hugues de Lusignan, comte
»de la Marche; Jeanne, comtesse de Flandres; Enguer-
»rand de Coucy, les comtes de Ponthieu et de Chatil-
»lon, etc. ».(HÉNAULT, *id.*).

(*) Un jeune auteur vient d'offrir à nos regards, sur la scène fran-
çaise, cette grande image de saint Louis. Le mérite et le succès de
l'exécution ont répondu à la hardiesse de l'entreprise. Honneur à
M. Ancelot! honneur au poëte de vingt-quatre ans, qui, au lieu de
prostituer à la cause de la révolte et du scandale les premiers accens
de sa jeune muse, ennoblit encore son beau talent, en le consa-
crant à célébrer des vertus qui seront à jamais l'honneur et l'amour de
l'humanité

Les régences des reines ont presque toujours été fatales à la France, témoin celles d'Isabeau de Bavière, de Catherine de Médicis, et même d'Anne d'Autriche. Celle de Blanche au contraire ne fut marquée que par des prospérités.

(8) Blanche, attestant le ciel, qui fait les souverains,
Des prêtres orgueilleux confondait les desseins.

Qui ne connaît, qui n'a admiré le trait de Blanche de Castille, délivrant des prisons de l'officialité de Paris, les pauvres habitans de Chastenay? On peut consulter sur les détails de ce fait, l'Histoire manuscrite de la reine Blanche, qui se trouve à la Bibliothèque royale, et Velly, Histoire de France, tome 3, page 50, de l'édition in-4°. de 1770 (*).

(9) Philippe, si fatal aux chevaliers du Temple, etc.

«Année 1303. Les démêlés si connus entre Philippe-le-»Bel et Boniface VIII, commencèrent à éclater. Le premier »sujet de mécontentement du pape, venait de ce que »le roi avait donné retraite aux Colonnes, ses ennemis; »mais le roi avait des sujets bien plus graves de se »plaindre de Boniface. Ce pontife, se croyant autorisé »par ses prédécesseurs, voulait partager avec lui les dé-»cimes levés sur le clergé de France. La résistance de »Philippe irrite le pape, et pour première vengeance, »il crée, comme nous l'avons dit, le nouvel évêque de »Pamiers, sans le concours de la puissance royale, né-»cessaire en cette matière. Boniface fait plus, il se plaît »à braver le roi, en nommant pour légat en France, le

(*) Une des dames-artistes qui soutient avec le plus d'éclat le renom que les femmes se sont acquis parmi les peintres de notre école, Mme. Servière-Lethiers, a fait, de ce trait si honorable pour son sexe, le sujet d'un tableau, qui a obtenu un succès mérité, au salon de 1819.

»même homme appelé Bernard Saissetti, qui s'était fait »ordonner évêque, malgré ce prince; Bernard, en vertu »de ses pouvoirs de légat, ordonne au roi de partir pour »une nouvelle croisade, et de mettre le comte de Flandre »en liberté Le roi fit arrêter Bernard, et le remit entre »les mains de l'archevêque de Narbonne, son métropo»litain Le pape lança une bulle foudroyante, qui mit le »royaume en interdit. Philippe assemble les trois états »du royaume (on croit que ce fut la première fois que »le tiers-état y fut admis), et convient de convoquer un »concile : on en donne avis aux princes voisins; et, dans »les états, il est arrêté qu'on appellera au futur concile, »de tout ce que le pape a fait; etc., Le pape meurt peu »de tems après. (Hénault, *abrégé de l'Hist. de France*) ».

La fermeté avec laquelle Philippe le Bel repoussa les atteintes que Boniface VIII voulait porter à l'autorité royale, me paraît expliquer la rigueur dont il usa plus tard, envers les Templiers accusés d'attentat envers les droits du trône. Les causes réelles de la destruction de cet ordre célèbre, offrent un de ces problèmes historiques, qu'il paraît impossible de jamais résoudre. La tragédie de M. Raynouard sur cette grande catastrophe, et les mémoires qu'il a publiés à la suite, ne me paraissent pas devoir faire autorité, dans la discussion morale du procès des Templiers. Après avoir trouvé dans l'histoire un sujet de tragédie, M. Raynouard a cherché dans sa tragédie un sujet d'histoire.

Aut famam sequere, aut tibi convenientia finge,

dit un des législateurs de la scène, et ce vers exprime et consacre à la fois les priviléges des auteurs dramatiques; mais si le poëte peut, sans enfreindre les bienséances, plier les traditions historiques aux convenances théâtrales, il n'en est pas de même de l'historien. Pour celui-ci, la vérité est la première et l'unique convenance. Sans révoquer en doute la bonne foi, la conscience littéraire

de l'auteur des *Templiers*, j'ai peine à croire, je l'avoue, qu'il ait pu échapper à tous les écueils de la position difficile dans laquelle il s'est placé volontairement. Comment ne pas douter en effet que, comme historien, il ait réussi à se soustraire entièrement à l'influence des illusions qu'il s'était créées, comme auteur dramatique ? Au lieu de suivre le précepte qui veut que le héros d'un poëme tragique, ne soit ni tout-à-fait coupable, ni tout-à-fait vertueux, M. Raynouard nous a présenté son grand maître comme un héros élevé au dessus de toutes les faiblesses de l'humanité, le *justum et tenacem propositi virum* d'Horace. Je n'examinerai point si, sous le seul rapport de l'art, ce parti était le meilleur à suivre. On pourrait me répondre, pour M. Raynouard, que le succès soutenu de sa tragédie a décidé la question ; mais cette réponse ne prouverait pas que M. Raynouard eût dû transporter dans un traité historique la donnée qui lui avait si bien réussi au théâtre, si d'ailleurs elle n'eût pas été parfaitement d'accord avec des faits authentiquement constatés ; or, quelle que soit l'autorité réelle de ceux qu'il a rapportés, j'oserai dire que la délicatesse de sa situation, rendra toujours un peu suspecte la justesse des conséquences qu'il a tirées de ces mêmes faits. Dans toute cette enquête, M. Raynouard a semblé avoir adopté pour devise, ce vers de sa tragédie :

Je me range toujours du parti qu'on opprime.

Le sentiment dont ce vers renferme l'expression, est sans doute, dans son principe, aussi louable que généreux ; mais dans l'application il touche à plus d'un abus. En effet, quoique l'idée d'*injustice* doive toujours rester inséparable du mot d'*oppression*, une foule d'exemples récens ne permettent pas de douter que, dans le vocabulaire à l'usage d'un certain parti, *punir* et *opprimer*, n'aient qu'une même signification. M. Raynouard a sans doute fort à propos qualifié d'*oppresion* la rigueur dont

on usa envers les *Templiers*, puisqu'il avait la conviction de leur innocence; mais ce fait particulier ne prouve rien contre le danger résultant de l'application abusive d'un principe généreux, dans lequel on cherche aujourd'hui la condamnation de tout acte politique, ou judiciaire, qui tend à *réprimer*.

Quoique, selon toute apparence, les Templiers ne fussent pas exempts de reproches, on ne saurait méconnaître que la passion et l'intérêt présidèrent à leur condamnation, et que la cruauté en déshonore à jamais l'arrêt. Dès-lors, ils furent *opprimés*; mais l'absence même du crime ne suffit pas pour constituer la vertu : des innocens sacrifiés, ne sont pas pour cela des héros, et cette mépriso de jugement involontaire, ou calculée, dans laquelle on tombe sans cesse aujourd'hui, est aussi dangereuse qu'immorale, puisqu'elle annonce la plus étrange confusion de toutes les notions qui servent à distinguer entre eux le crime, l'erreur, l'innocence et la vertu. Aujourd'hui le plus coupable, s'il est pardonné, est égal au plus vertueux, et il n'y a qu'un pas du pardon à l'apothéose.

Une observation assez piquante et relative encore aux Templiers, c'est que ceux qui maintenant font le plus fureur en l'honneur de ces victimes de l'arbitraire royal et sacerdotal, sont les plus ardens antagonistes de ces Jésuites, si évidemment renouvelés des Templiers. En même tems, nos *indépendans* se cotisent pour venir au secours des libéraux allemands, qui, à l'époque de l'invasion de 1815, s'ecriaient en entrant en France : *exinanite*, *exinanite usquè ad fondamentum in eâ*. Ne serait-on pas tenté de fléchir le genou devant de pareils traits de philantropie citra-patriotique, si on ne réfléchissait que ceux qui en sont les dignes objets, rachètent aux yeux de nos libéraux leur inimitié, pour la France, par leur esprit de rebellion envers leurs souverains?

(10) Du docte Bossuet la pieuse science.

S'il faut en croire les journaux du parti, c'est aussi pour garantir *les libertés de l'Eglise Gallicane* des hostilités ultra-montaines, que les indépendans ont pris les armes contre le concordat de 1817. Le parti Grégorien s'ériger en continuateur de Bossuet !

Comme du ciel l'infâme impudemment se joue!

(11) Mais ces rois, ces prélats armés contre l'abus,
Du respect à la loi prodiguaient les tribus.

Aujourd'hui *la loi* elle-même est l'*abus*, aux yeux de ceux qui veulent la détruire. A la vérité, ils se gardent bien d'en convenir, et, s'il faut les en croire, ils sont remplis de respect pour les préceptes de la religion, et de zèle pour sa cause, témoin leur sollicitude chevaleresque pour *les libertés de l'église gallicane*. Mais qui veut la fin, veut les moyens. Or, ce doit être une vérité démontrée pour tout homme de bonne foi, qu'il ne saurait y avoir de religion sans culte, ni de culte sans prêtres. Il serait, j'en conviens, également contraire aux intérêts de la morale, et à ceux de la religion, que la fortune des membres du clergé s'élevât au point de devenir un objet d'envie et surtout de scandale; mais il n'en est pas moins vrai, *qu'il faut que le prêtre puisse vivre de l'autel*. Ceux à qui leur état impose l'obligation de faire l'aumône. ne doivent pas être exposés à la recevoir. En un mot si la fortune des membres du clergé, ne doit pas faire envie, il faut encore moins qu'elle puisse faire pitié. Que veulent donc ces hommes, qui prétendent n'en vouloir qu'aux seuls abus, et que l'on trouve toujours prêts à combattre, à décrier toute mesure dont le but serait d'améliorer l'ordre de choses actuel : ordre de choses qui ne saurait se prolonger encore quelques années, sans consommer la ruine de toute institution religieuse? Aux *moyens* qu'emploient ces zélateurs de la réforme, peut-on méconnaître que ce résultat ne soit en effet la *fin*

qu'ils se proposent? De tous les déguisemens que ces messieurs peuvent emprunter, il n'en est point qui rende leur physionomie aussi grotesque que le masque de la religion, et s'ils ne veulent compromettre grièvement l'honneur du corps, ils feront bien de renoncer à cette sacrilége caricature.

(12) Le rempart qu'il oppose à l'irréligion.

Que l'on compare les faits raçontés dans la note 9, relativement aux démêlés entre Philippe-le-Bel et Boniface VIII, à ce qui s'est passé entre la cour de Rome, et celle de France, à l'occasion du concordat de 1817, et que l'on prononce.

(13) Dans les murs de Valence, un pontife martyr.

Pie VI, précipité en 1798, du trône de Saint Pierre, qu'il avait illustré par la pratique de toutes les vertus, mourut le 24 août 1799, à Valence en Dauphiné, dans un état voisin de l'indigence. La sainteté de sa mort couronna dignement les mérites de sa vie.

(14) Et, de l'usurpateur, tel le captif auguste,

La captivité de Pie VII, à Fontainebleau après celle de son prédécesseur à Valence, et le meurtre du duc d'Enghien, après celui de Louis XVI, sont deux traits caractéristiques dans la vie de Bonaparte. Il semble que par ces attentats, il ait voulu à tout prix, entrer en partage de tout l'odieux dont s'étaient couverts les gouvernemens sur la ruine desquels il éleva le sien.

(15) Loin d'ici donc, de nous, loin, profanes sectaires, etc.

Le grand cheval de bataille de la philosophie moderne, est d'attribuer sans réserve aux ministres de la religion, l'esprit d'intolérance et de persécution, qui, dans toutes les sectes est le cachet du fanatisme. L'expérience est là, pour faire réduire à leur juste valeur, les imputations de cette

nature. Pour quiconque n'a pas perdu la mémoire des scènes sanglantes dont nous avons été témoins, il est trop prouvé, que parmi les prêtres, la révolution a fait plus de martys, qu'elle n'a rencontré de persécuteurs.

Ce système d'accusation si fort en vogue, n'aurait-il pas pour principe, le même odre d'idées en vertu duquel, en 1793, on qualifiait de *brigands*, les Français qui combattaient pour l'autel et le trône, renversés par ceux-mêmes qui flétrissaient les Vendéens de cette épithète? Les révolutionnaires de cette époque, prétendaient, il est vrai, n'en vouloir qu'au fanatisme qui avait pris pour devise : *crois ou je te damne.* Jusques là ils auraient eu raison; mais l'avaient-ils encore, lorsqu'à cet anathême blasphématoire, ils opposaient ce cri de mort: *cesse de croire, ou je te tue.*

Oui, sans doute, mépris et haine aux tartuffes (s'il en existe encore), qui voudraient *nous assassiner avec un fer sacré!* exécration aux fanatiques, qui prétendraient forcer les consciences, et leur imposer l'adoption des croyances qu'elles repoussent; mais aussi, répression inflexible des effrontés contempteurs du dogme et du culte!

Armés de la torche qui incendie, et non du flambeau qui éclaire, ces Erostrates *de la morale publique et religieuse*, en mettant la destruction à la place de l'immortalité, et dévouant au même néant le châtiment du crime heureux, et la récompense de la vertu éprouvée par l'adversité, enlèvent à l'homme de bien son espérance, au malheureux sa consolation, et à la société sa plus sûre garantie.

Je voudrais bien qu'on me dît, quelles sont les vérités positives et vraiment utiles à l'humanité, que ces philantropes sur le papier, ont mis à la place des soi-disant erreurs, qu'ils ont pris à tâche de déraciner, et dont le genre humain s'accommodait si bien, depuis tant de siècles? (a) Croit-on être fort utile aux hommes, en leur

enlevant leurs croyances, pour les remplacer par le doute? C'est à peu près comme si on prétendait rendre service à un aveugle, en lui enlevant le bâton qui lui sert de soutien et de guide (b). Les professeurs des doctrines que je combats, avaient, il y a quelques années, par une de ces ingénieuses fictions qui coûtent si peu à leur imagination, décerné le sobriquet d'*éteignoirs*, aux défenseurs des croyances antiques. Cette épithète, appliquée à ceux qui veulent mettre le doute absolu, c'est-à-dire *rien* à la place de toutes les notions positives, ne les aurait-elle pas désignés plus exactement que les soutiens des doctrines fondées sur la double autorité de la morale et de la révélation (c)?

Depuis l'époque de la restauration du trône, et aujourd'hui plus que jamais, les libellistes qui se sont érigés en législateurs de l'opinion, ne cessent de crier à tue-tête, et de faire répéter, par leurs dociles échos *imitatores servum pecus*, qu'il y a conspiration imminente *contre l'esprit du siècle, et le progrès des lumières.* A entendre ces vociférations quotidiennes ou hebdomadaires, ne dirait-on pas que l'inquisition rallume ses bûchers; que déjà le feu est partout? C'est vraiment bien de ce côté, que gît le péril! Parce que Dieu n'est plus aux arrêts dans ses temples, et que les processions se font extérieurement à Paris, comme dans presque toutes les grandes villes de France, et toutes les capitales de l'Europe catholique; parce que, dans quelques provinces, des Français qui professent la religion de l'état, ont préféré les exercices d'une mission chrétienne, aux passetems du théâtre, il semble que nous allons retomber dans la barbarie du moyen âge, et sous l'empire des plus honteuses superstitions!... Au fait, que signifie tout ce bruit? Il signifie seulement, qu'à quelque prix que ce soit, on ne veut pas de la religion. Sous le régime révolutionnaire, on en avait fait un crime; maintenant, on en fait un ridicule. En 1793, on tuait les hommes religieux, main-

tenant, on les injurie ; à cette différence près, l'acharnement est toujours le même. On crie *au dévot !* comme on crierait *au voleur !* Or, par dévot, on n'entend pas seulement celui qui *pratique*, ou qui *croit*, mais encore celui qui *révère* en silence. Il résulte de là, que le plus grand tort que l'on puisse avoir, c'est d'être chrétien, et surtout catholique. Soyez Juif, Arabe, Indou, Idolâtre, adorateur de fétiches à volonté, on vous caressera : on vous passerait encore d'être calviniste, anglican ou luthérien; mais quiconque va à la messe, *anathema sit!* Pour n'en pas avoir le démenti, on soutient que les églises sont abandonnées, qu'aux jours mêmes des plus grandes solennités, on n'y rencontre que quelques bonnes femmes, et quelques mendians; et c'est du coin de leur feu, que rendent ces oracles, ceux qui prétendent, qu'il ne doit y avoir personne où eux-mêmes ne sont pas.

Quel est le but de tant de fourberies et de menées? On ne prétend pas s'en cacher : c'est d'amener *le sentiment* religieux, à se revêtir de nouvelles formes plus *proportionnées à nos institutions politiques.* Œuvre vraiment édifiante, et dont la consommation s'effectuerait, sous les auspices d'un *Acte additionnel à l'Evangile*, prêché dans la chaire de l'Athénée de Paris, sous le titre de *code de morale publique.*

(*a*) » Depuis Brama, Zoroastre et Thaut, jusqu'à nous, chaque philosophe a fait son système; et il n'y en a pas deux qui soient du » même avis. C'est un chaos d'idées dans lequel personne ne s'est entendu. Le petit nombre des sages est toujours parvenu à détruire » les châteaux enchantés, mais jamais à pouvoir en bâtir un logeable. » On voit par sa raison ce qui n'est pas, mais on ne voit pas ce qui est. » Dans ce conflit éternel de témérités et d'ignorance, le monde est » toujours allé comme il va; les pauvres ont travaillé, les riches ont » joui, les puissans ont gouverné, et les philosophes ont argumenté, » tandis que les ignorans se partageaient la terre. » (VOLTAIRE, *les Systèmes*, note 10.)

(*b*) « Je rencontrai dans mes voyages, un vieux Bramin, homme » fort sage, plein d'esprit et très-savant. .....

» Près de sa maison, qui était belle, ornée et accompagnée de jardins » charmans, demeurait une vieille Indienne bigote, imbécille et » assez pauvre. Le Bramin me dit un jour : « Je voudrais n'être jamais » né ». Je lui demandai pourquoi. Il me répondit : « J'étudie depuis » quarante ans, ce sont quarante années de perdues ; j'enseigne les » autres, et j'ignore tout. Cet état porte dans mon âme tant d'hu- » miliation et de dégoût que la vie m'est insupportable..... » Je suis quelquefois près de tomber dans le désespoir quand je songe » qu'après toutes mes recherches, je ne sais d'où je viens, ni ce que » je suis, ni où je vais, ni ce que je deviendrai..... » Je vis le même jour la vieille femme qui demeurait dans son voi- » sinage. Je lui demandai si elle avait jamais été affligée de ne pas » savoir comment son âme était faite ; elle ne comprit seulement pas » ma question. Elle n'avait jamais réfléchi un seul moment de sa vie, » sur un seul des points qui tourmentaient le Bramin : elle croyait » aux métamorphoses de Vistnou de tout son cœur, et pourvu qu'elle » pût avoir quelquefois de l'eau du Gange pour se laver, elle se croyait » la plus heureuse des femmes.

» Frappé du bonheur de cette pauvre créature, je revins à mon » philosophe, et je lui dis : « N'êtes-vous pas honteux d'être malheu- » reux, tandis qu'à votre porte, il y a un vieil automate qui ne pense » à rien, et qui vit content. — Vous avez raison, me répondit-il ; » je me suis dit cent fois que je serais heureux, si j'étais aussi sot » que ma voisine ; cependant je ne voudrais pas d'un pareil bonheur ».

» Cette réponse de mon Bramin me fit une plus grande impres- » sion que tout le reste. Je m'examinai moi-même, et je vis qu'en » effet, je n'aurais pas voulu être heureux, à condition d'être im- » bécille..... Mais, après y avoir réfléchi, il paraît que de pré- » férer la raison à la félicité, c'est être très-insensé. Comment donc » cette contradiction peut-elle s'expliquer ? Comme toutes les autres : » il y a là de quoi parler beaucoup ». (VOLTAIRE, *Histoire d'un bon Bramin.*)

Par hasard, le peintre n'aurait-il pas ici fait son portrait ? D'un côté, un Bramin riche, savant, qui a un beau jardin, et qui ne croit à rien. De l'autre, le philosophe de Ferney, savant, riche, qui avait un beau château, et qui ne croyait pas à grand chose... La ressemblance est à s'y tromper. Mais si les *riches et savans Bramins* de l'Inde ou de la Suisse, se trouvent si malheureux de ce que, grâce à leur science, ils ne savent plus à quoi ils doivent croire, ne devraient-ils pas, au moins, respecter, chez *les vieilles femmes pauvres et imbécilles*, des croyances qui sont la source de leur bonheur, et n'y a-t-il pas aussi peu de vraie philosophie que de cruauté réelle à vouloir les leur enlever ?

(c) Vous pensez bien que, parmi ces images
De nos erreurs, de nos goûts inconstans,
Le général vit nos prétendus sages,
Sophistes vains, effrontés charlatans,
De qui l'intrigue avait su, pour un tems,
De notre siècle extorquer les hommages;
Détruisant tout, voulant seuls exercer
Le droit d'écrire et celui de penser;
Fabricateurs de systèmes futiles,
Hardis frondeurs de préjugés utiles,
Et dont l'orgueil et la témérité
Feraient haïr même la vérité.

(*La Dunciade*, Chant VII.)

(16) Et l'espoir du néant leur était inconnu.

Etait-ce à un matérialiste, que ce Caton d'Utique, *le dernier des Romains*, qui, avant de se déchirer les entrailles, pour ne pas survivre à la liberté de sa patrie, lut deux fois le discours de Socrate sur l'*immortalité de l'ame*, que Platon nous a transmis sous le titre de *Phædon?* Etait-ce un matérialiste que ce même Socrate, martyr de l'aveuglement et de l'ingratitude de ses concitoyens, et qui improvisa ce discours sublime, au moment de boire la ciguë?

(17) Et nous, dont une loi bienfaisante et sublime,
Divin code d'amour, est le joug légitime.

L'abolition de l'esclavage, fut un des premiers fruits de l'établissement de la religion chrétienne. Plus tard, la destruction des abus de la féodalité devait être, et fut en effet un de ses bienfaits. L'existence de l'esclavage, dans les républiques anciennes, est un trait dont, au sein de leur enthousiasme philantropique, nos républicains modernes ont négligé de tenir compte. La religion chrétienne a, la première, révelé aux hommes qu'ils sont tous égaux devant leur créateur, et qu'à ses yeux, le roi n'est pas plus que le berger. Cette religion, code sublime

de charité, est surtout celle du pauvre et de l'opprimé. A ce titre, quels priviléges la philosophie de tous les tems, oserait-elle s'arroger sur la loi de Moïse, et sur celle de J.-C.? Serait-ce celui de donner aux rois les leçons les plus sévères, et de les faire trembler sur leur trône, à la voix de la justice et de la vérité? et quels philosophes ont jamais parlé aux rois avec plus de force et d'autorité, que Nathan à David, après le meurtre d'Urie; qu'Elie à Achab, après celui de Naboth; que Saint Ambroise à Théodose, après le massacre de Thessalonique?..... Et presque de nos jours, quelles austères vérités la voix imposante des Bossuet, des Bourdaloue et des Massillon, ne faisait-elle pas retentir aux oreilles du monarque le plus fastueux qui exista jamais? Quelles leçons la philosophie osera-t-elle mettre en comparaison de celle des prophètes (a)? Quel bien a-t-elle jamais fait aux hommes, que la religion n'ait enseigné et prescrit avant elle (b)? Est-ce cette sèche philosophie, qui vient apporter la consolation auprès du lit des mourans; qui enseigne à celui-ci à moins regretter les biens qu'il perd, par l'espérance des biens plus réels qui lui sont promis; qui offre à celui-là, pour dédommagement des peines sans nombre, dont sa vie fut semée, l'attente du bonheur dont il doit jouir après sa mort? Jamais, un philosophe a-t-il monté sur le char fatal qui conduisait un malheureux au supplice, pour le soutenir, pour le fortifier, au sein de l'opprobre et des tourmens? et d'ailleurs, quelle consolation aurait-il pu lui offrir? L'aspect du néant, désolant asile ouvert au crime comme à la vertu, à l'endurcissement comme au repentir!

Un des principes les plus actifs du dégoût, du mépris de certains hommes, pour tout ce qui tient à la religion, c'est, si je ne me trompe, cette admiration presque exclusive, que l'esprit du siècle offre en tribut à la gloire, et aux succès militaires. Mais quel autre principe que l'intérêt personnel, où une puérile vanité préside à cette

manie de mettre au dessus de tout cette gloire, qui devient le plus grand fléau de l'humanité, dès qu'elle est le résultat de l'esprit de conquête, et de dénigrer en même tems, les institutions réparatrices de tous les maux qu'enfante cet illustre habitude de destruction? Le courage poussé jusqu'à la magnanimité, est-il donc l'apanage exclusif de ceux qui s'illustrent dans la noble carrière des armes? et Saint Ambroise, Saint Charles Borromée, Saint François d'Assise, Lascasas, Fénélon, Belzunce, Vincent de Paule et Howard, ne sont-ils pas des héros aussi grands, que les Duguesclin, les Bayard, les Crillon, les Turenne et les de Saxe?

(a) Le psaume *Deus judicium regi da, et justitiam filio regis*, offre en lui seul le témoignage le plus éclatant de cet amour de l'humanité dont les saintes écritures sont empreintes à chaque page. L'imitation que j'ai osé en hasarder n'a sans doute rien conservé de la sublimité d'expression qui brille dans le texte; mais on y retrouvera du moins le fond des pensées et les principales images.

Deus judicium regi da, et justitiam filio regis.

Judicare populum tuum in justitiâ, et pauperes tuos in judicio.

Suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam.

Judicabit pauperes populi, et salvos faciet filios pauperum, et humiliabit calumniatorem.

Et permanebit cum sole et ante lunam, in generatione et generationem.

Descendet sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram.

Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna.

Et dominabitur à mari usquè ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum.

Coram illo procident Æthiopes, et inimici ejus terram lingent.

Reges Tharsis et insulæ munera afferent; reges Arabum et Saba dona adducent.

Et adorabunt eum omnes reges terræ; omnes gentes servient ei.

Quia liberabit pauperem à potente, et pauperem cui non erat adjutor.

Parcet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet.

Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum, et honorabile nomen eorum coram illo.

Et vivet, et dabitur ei de auro Arabiæ, et adorabunt de ipso semper; totâ die, benedicent ei.

Et erit firmamentum in terrâ; in summis montium, super extolletur super Libanum fructus ejus, et florebunt de civitate, sicut fœnum terræ.

Sit nomen ejus benedictum in secula: ante solem permanet nomen ejus.

Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ, omnes gentes magnificabunt eum.

Benedictus Dominus Deus Israel, qui facit mirabilia solus.

Et benedictum nomen majestatis ejus in æternum; et replebitur majestate ejus omnis terra.

Grand Dieu ! que ton esprit des rois soit l'héritage !
Fais don de ta justice à leur postérité !
Des hauteurs de Sion, que la paix, l'équité,
Du salut d'Israël, inaltérable gage,
Se répandent sur la cité !

Il se lève, celui qui vengera la terre!
Espoir du faible et son libérateur,
Il abaissera l'oppresseur.
Les astres même, au sein de leur carrière,
S'arrêteront..... Qui peut arrêter le Seigneur?

Ainsi qu'une douce rosée
Descend sur la toison, l'épure et la blanchit;
Ainsi que l'eau du ciel, en gouttes divisée,
Sur un sol altéré tombe, et le rafraîchit,
De même, il descendra.... De biens source féconde,
La justice et la paix naîtront à ce signal,
Et se perpétueront, jusqu'au terme fatal
Où l'éternelle nuit viendra couvrir le monde.

Du fleuve immense il franchira le bord;
De l'une à l'autre mer s'étendra sa puissance;
Les limites du monde en borneront l'essor;
Les noirs fils du soleil et les enfans du Nord
S'abaisseront en sa présence,
Et, de ses ennemis abattus à ses pieds,
La poudre souillera les fronts humiliés.

De Tarsis, de Saba, de l'heureuse Arabie,
Les rois chargés de ces nobles préseus
Qu'en son sein maternel fait éclore l'Asie,
Lui porteront l'or, la myrrhe et l'encens.

Et tous les princes de la terre
A sa gloire uniront leurs voix,
Et les peuples suivront ses lois.
De l'indigent, du faible il a vu la misère;
Sa clémence, sur eux, se répand aujourd'hui;
A l'injuste puissant il déclare la guerre;
Le pauvre et l'opprimé sont sacrés devant lui,
De leur race, à jamais, il veut être l'appui.

Il vivra, du soleil surpassant la lumière.
La terre en lui possédera les cieux:
Au plus haut du Liban, cèdre majestueux,
Il étendra partout une ombre hospitalière;
Et, comme l'herbe printannière,
Il fleurira pour le charme des yeux.

Que son nom soit béni! qu'il vive en la mémoire,
Toujours auguste et partout répété!
Que les fils d'Israël et leur postérité
Aux siècles redisent sa gloire,
Et que dans l'univers plein de sa majesté
Tous les êtres créés proclament la victoire
Que lui garde l'éternité!

(b) Ce mot d'*humanité* ne m'en impose guère;
Et par tant de fripons je l'entends répéter
Que je les crois d'accord pour le faire adopter.
Ils ont quelqu'intérêt à le mettre à la mode.
C'est un voile à la fois honorable et commode,
Qui de leurs sentimens masque la nullité,
Et prête un beau dehors à leur aridité.
J'ai vu peu de ces gens, qui le prônent sans cesse,
Pour les infortunés avoir plus de tendresse;
Se montrer au besoin des amis plus fervens,
Être plus généreux, ou plus compatissans;
Attacher aux bienfaits un peu plus d'importance,
Pour les défauts d'autrui marquer plus d'indulgence;

Consoler le mérite, en chercher les moyens,
Devenir, en un mot, de meilleurs citoyens,
Et, pour en parler vrai, ma foi, je les soupçonne
D'aimer le genre humain, mais pour n'aimer personne.

(LES PHILOSOPHES, *Act.* 2, *Sc.* 5.)

(18) Et l'irréligion, par des cris frénétiques
Signale chaque jour ses complots fanatiques.

«Remplissez les devoirs publics de la religion, ou ne »les remplissez pas, tant que vous vous bornerez à une »simple omission silencieuse, je crois que la police n'a »pas même le droit de s'en apercevoir. En vous refusant »à ces observances salutaires, vous ne compromettez que »votre âme propre; les magistras et les pasteurs, ne »peuvent que vous exhorter et vous plaindre; quand ils »souffrent en paix votre éloignement, ils remplissent leurs »devoirs, ils sont *tolérans.*

»Mais si vous rendez ces observances ridicules aux voi»sins, si vous leur inspirez du mépris pour les mystères »qu'on y célèbre, vous dogmatisez, vous troublez l'ordre »public, vous êtes *intolérant* vous-même, puisque vous »prétendez détruire la foi des gens qui pardonnaient à »votre incrédulité; dès-lors, vous êtes criminel, et si l'on »ne vous réprime, vous pouvez faire beaucoup de mal».
(LINGUET. *Examen des œuvres* de VOLTAIRE).

Il y a trente-six ans que ce qui précède a été écrit: ne semble-t-il pas que cela est écrit d'hier? On voudrait en vain le nier ou le méconnaître: le grand but de la secte, dite des *libéraux*, est d'achever l'œuvre de destruction de l'*infâme*, œuvre entamée avec tant d'ardeur par Voltaire. La croisade philosophique, prêchée par les idéologues, a un choix de chansonniers gastronomes, pour auxiliaires. Les éditions compactes de Voltaire, Diderot Helvetius (a) etc.; ont été envoyées en avant comme éclaireurs. *La Minerve, l'Homme gris, les Lettres Normandes, la Bibliothèque Historique, etc. etc.*, formen

lé corps de bataille, et les couplets apologues, etc., de messieurs tels et tels, sont les troupes légères.

Au reste, que l'on desserre incessamment éditions sur éditions de Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot, Condorcet, et de tous les sceptiques, de tous les matérialistes qui, depuis Diagoras et Anaximènes, jusqu'à Bayle et Lamétherie, ont dogmatisé en chaire ou la plume à la main, on n'anéantira pas pour cela les œuvres de Pascal, Nicole, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, et de ce Fénélon, auquel messieurs les propagandistes ont si gratuitement décerné des l ttres de naturalisation parmi eux (b). Ces œuvres immortelles resteront pour signaler la folie des héros de la gloire d'un siècle qu'ils proclament exclusivement celui des lumières, par opposition au siècle deLouis xiv : elles resteront, comme des fanaux destinés à écarter les ténèbres qu'auraient bientôt fait renaître les systèmes de ceux qui essaient de flétrir du nom *d'obscurans* les défenseurs des doctrines que ces œuvres ont consacrées: elles resteront comme les monumens impérissables de l'alliance des doctrines religieuses avec ce que la philosophie a de plus respectable, avec ce que la science a de plus solide, avec ce que la littérature a de plus brillant.

(a). Jamais homme n'offrit un exemple plus remarquable de l'inconséquence des fausses doctrines qu'Helvétius. Sensible, bienfaisant, véritable philosophe pratique, et en même tems prédicateur d'un système suvbersif de tout ordre moral et politique, dans son livre *de l'esprit*, Helvétius n'a pas craint de donner pour base fondamentale à son système l'indifférence morale des actions, et le sentiment de l'intérêt personnel. L'épouventable doctrine d'un ouvrage dont ma plume se refuse à transcrire le titre, d'un ouvrage, le code du crime et le sublime de la dépravation de l'esprit humain, cette doctrine, dis-je n'est que la conséquence, sans doute très-perverse, mais cependant rigoureuse, des principes établis par Helvétius.

(b). Il faut convenir que l'auréole philosophique dont les écrivains libéraux ont jugéà propos d'affubler Fénelon fait briller d'un étrange

éclat le front vénérable de l'archevêque de Cambray ! Fénelon eût surtout été surpris, je crois, de l'hommage rendu à ses vertus par un des adeptes de la secte qui, sortant de commettre un régicide, le présenta, revêtu de ses habits sacerdotaux, à la vénération des fidèles rassemblés au théâtre de la république. Depuis cette apothéose, tous les co-religionnaires du discret apologiste ont fait *chorus*, en l'honneur de l'auteur de *Télémaque*, et, dans toutes les solennités révolutionnairement religieuses, ils n'ont pas manqué de se placer sous l'invocation *du dieu de Fénelon*. *Le dieu de Fénelon* ! Ne semblait-il pas qu'il eût eu un dieu à part ? Si Fénelon eût reçu, de son vivant, un semblable tribut, cela seul peut-être eût été capable de lui faire oublier un instant l'angélique modération qui formait la base de son caractère, et de la remplacer par les mouvemens de la plus haute indignation. *Le dieu de Fénelon* ! Hé ! messieurs, c'est le dieu de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon; c'est le dieu de tous les chrétiens, c'est celui de vos pères, c'est le vôtre, soit que vous en veuillez, ou que vous n'en veuilliez pas

Il est à remarquer que, par un trait digne de la conscience révolutionnaire, le fait historique qui a servi de prétexte à cet hommage n'appartient point à Fénélon, mais à Fléchier, et que le lieu de la scène devrait être Nimes et non Cambray; mais le moyen de consentir à louer un homme dont la renommée littéraire est fondée sur les panégyriques de grands de la terre, tandis que Fénelon passe pour avoir cherché à régenter les rois ! Le moyen de mettre dans la bouche de Fléchier ces vers si dignes de l'époque où ils furent proférés, le mois de février 1793 :

.....Mauvais courtisan, je veux peindre à la fois,
Les malheurs de la terre et les crimes des rois.

Parmi les auteurs modernes, Chénier est un des plus en crédit auprès de ceux qui se sont érigés juges suprêmes en littérature comme en politique. Ses œuvres complètes, publiées depuis peu, ont été l'objet de jugemens très-opposés; mais j'ose assurer que, si quelques critiques n'ont pas accordé au mérite littéraire de Chénier la mesure d'éloges à laquelle il avait droit, ses apologistes se sont beaucoup plus écartés de la vérité que ses détracteurs. Il n'entre point dans le but de cet ouvrage, d'apprécier le talent poétique de Chénier. On ne saurait, sans injustice ou sans prévention, méconnaître en lui un mérite très-distingué. Quant à son caractère, en dépit des plus indiscrètes apologies, loin d'avoir des droits à l'estime, il n'en a pas même à l'indulgence. Si, comme cela paraît démontré, Chénier fut étranger au

meurtre de son frère (*), il trempa ses mains dans le sang de son Roi; et tout semble prouver qu'il ne s'en est point repenti. Le poëte qui avait peint en traits si énergiques le crime d'un Roi assassin de ses sujets, aurait-il donc pu se dissimuler l'horreur du crime de sujets assassins de leur Roi?

(19) Du triomphe insensé qu'apèlent vos souhaits,
Aveugles, quels seraient les funestes bienfaits?

Je regrette que le cadre trop resserré de cette esquisse, ne me permette pas d'extraire ici un passage de *l'examen des œuvres de M. de Voltaire*, par Linguet; ouvrage d'où j'ai déjà tiré plusieurs citations, et où l'on trouve la solidité des principes et la force du raisonnement réunies à la plus parfaite convenance du style. Je renvoie le lecteur au fragment qui détermine la troisième partie du livre intitulée : *de la philosophie de M. de Voltaire et de ses ouvrages sur la religion.* Ce fragment qui, dans l'édition de Bruxelles, 1788, s'étend de la page 194, à la fin de l'ouvrage, présente la réfutation la plus complette et la plus absolue, du système des novateurs en fait de croyances et de pratiques religieuses. L'expérience a pris soin de confirmer toutes les conjectures, que l'auteur a émises sur les conséquences inévitables de la propaga-

---

(*) Pour disculper entièrement Chénier à cet égard, plusieurs écrivains *indépendans* n'ont pas craint d'avancer que les principes politiques des deux frères étaient au fond les mêmes, et que leur dissidence en matière d'opinion, ne roulait que sur des points peu importans. Ainsi, selon eux, il y avait parité entre *Marie Joseph votant* froidement la mort de son Roi, à la tribune de la convention, et le généreux *André*, s'introduisant dans la tour du Temple, pour assister Louis XVI à ses derniers momens, et méritant par-là d'être bientôt associé aux honneurs de l'échafaud royal!... En supposant cette monstreuse alliance entre le crime et la vertu, entre un assassin et une victime, ces messieurs nous donnent une merveilleuse idée de leur respect pour les hommes et pour les choses. *Proh pudor!*

tion des doctrines irréligieuses. La révolution a converti ces conjectures en de sanglantes réalités : qu'on en juge par cette seule citation. (Pages 198-200).

» Quand tous les hommes seront devenus philosophes »et théistes, ils n'auront plus besoin d'être chrétiens ; je »le veux : mais dans le tems de leur éducation, dans »l'intervalle employé à les désabuser de ces vieux préjugés, »à les imprégner de ces nouvelles lumières, que seront-ils ?

.....

»L'épidémie gagne de toutes parts : elle pénètre jusqu'à l'ou»vrier tapis dans les galetas, jusqu'au paysan mourant »de faim et de désespoir dans sa chaumière; ils appren»nent à comparer leurs besoins et leur misère avec la »valeur des scrupules qui les perpétuent ; ils cessent d'aller »entendre le curé qui, au prône, leur en fait espérer, »un jour, une indemnité; qui, dans le confessional, ba»lançait les progrès de la tentation de s'y soustraire. Et »quel est le résultat de ce terrible affranchissement ? »N'est-ce pas de toute nécessité le crime ou le désespoir? »et l'un ne doit-il pas presqu'aussi nécessairement naître »de l'autre » ?

N'est-ce pas là ce que nous avons déjà vu, et ce que l'on fait tout encore pour nous faire revoir ?... *Oculos habent et non videbunt : aures habent et non audient.*

(20) L'accord de l'athéisme et de l'idolâtrie
Au sceptre des bourreaux livra notre patrie.

» *Je ne m'en cache pas, je suis athée !* S'écriait le régicide Jacob Dupont, à la tribune de la convention nationale, dans la séance du 24 décembre 1792. *Qu'est-ce que cela nous fait ? Vous êtes honnête homme*, lui répondaient en chœur ses collègues de la montagne ; et chacun sait que la probité de ces honorables interlocuteurs était tout juste à la hauteur de leur piété.

Il n'y eût jamais de peuple d'athées ; je n'ai pas besoin ; sans doute, d'expliquer ici, comment il ne saurait jamais y en avoir. Il était réservé à la révolution française, de nous offrir l'exemple d'une prédication publique de l'athéisme. Ce même Jacob Dupont, plusieurs mois après sa confession conventionnelle, ouvrit en plein air, sur la place Louis xv, alors appelée d'un autre nom, et à la face du ciel, *un cours public* de blasphèmes et d'outrages à la Divinité. Le théâtre du régicide était digne sans doute de voir s'élever la chaire de l'athéisme. Pour en achever la consécration, c'était au même lieu que s'accomplissaient journellement les sacrifices humains, offerts au nouveau Teutatès, adoré dans la Gaule moderne sous le nom de *liberté*, et par lesquels les sanglans Druides de la révolution avaient remplacé le sacrifice de nos autels.

Le philantrope Robespierre, ayant jugé à propos de délivrer à l'Etre Suprême, un certificat de vie, les saturnales de l'impiété firent place à celles du sacrilège. Mais Dieu se fit bientôt reconnaître, au supplice de l'imprudent scélérat qui avait osé attester son nom.

Abstulit tandem hunc Rufini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

A l'utopie sanguinaire de 1794, succéda le culte *innocent* connu sous le nom de *théophilantropie*. Ce fut réellement la farce après la tragédie ; mais, comme il arrive souvent au théâtre, les acteurs furent sifflés, et les représentations interrompues. Les événemens qui suivirent amenèrent un autre ordre de choses. L'antique Jehovah, dont la déesse *Raison*, le dieu ephémère de Robespierre, et celui des théophilantropes avaient successivement usurpé les honneurs, remonta sur son trône ; mais il n'y reçut d'hommages solennels que sous le nom *de Dieu des armées* (a). Il sembla tacitement convenu que, dans tout ce qui ne tenait pas à l'étiquette, on pouvait l'oublier, le

nier même, sans que cela tirât à conséquence. On usa de la permission, et, sous un régime où la religion catholique était ostensiblement professée par le chef du gouvernement, on entendit dans les écoles publiques, des maîtres salariés par l'état, qualifier impunément la Divinité de *cause occulte et d'être fantastique*!

La restauration du trône de Saint Louis, devait restituer à la religion ses antiques honneurs, et faire renaître un culte dont Dieu fût le seul objet. Mais le rétablissement de cette première de toutes les légitimités ne pouvait obtenir la sanction des réformateurs de toute légitimité: aussi chaque jour, ils la méconnaissent dans leurs écrits, ils l'insultent dans leurs discours, ils l'attaquent par leurs entreprises (b). Le surprise et l'indignation s'unissent au plus haut degré, lorsqu'on songe que l'objet de tant d'inimitiés et de complots, est une religion de paix et de charité, base de la morale, appui de la politique, qui fait de l'obéissance et de la fidélité, les devoirs des peuples envers les rois; de la justice et de la protection, les devoirs des rois envers les peuples: Une religion, gage infaillible du bonheur, pour tous ceux qui y croient; source intarissable des plus sublimes inspirations du génie, à laquelle la poésie et l'éloquence doivent leurs chefs-d'œuvre, et tous les arts leurs prodiges. Et qu'a donc fait cette religion bienfaisante à ses ennemis, pour exalter à ce point leur irréconciliable haine? Ce qu'elle leur a fait? Des maux incalculables, des torts irrémissibles; elle humilie leur orgueil, elle confond leurs mépris, elle trompe leur inimitié. Cette fille du ciel reçoit de nouvelles forces, des atteintes par lesquelles ses imprudens adversaires essaient de la renverser, et, semblable au cèdre du Liban contre lequel vient échouer la fureur de l'aquilon, elle reste debout et immobile, au milieu des attaques des puissances de ténèbres.

(a). Un Dieu a survécu à tous les dieux fantastiques nés des er-

reurs de la révolution et évanouis avec elle. L'empire de ce nouveau dieu n'est que trop bien établi sur la terre, et ses temples ne sauraient contenir tous ses adorateurs; ce dieu c'est *l'intérêt*: non ce sentiment naturel et moral né du soin de notre conservation; mais l'intérêt pécuniaire, l'amour du gain et de l'or, *auri sacra fames*. Faut-il s'étonner encore que la religion de J.-C. ait de si nombreux détracteurs? Le divin législateur n'a-t-il pas dit : *Vous ne pouvez servir ensemble Dieu et l'argent*. Non potestis Deo servire et mammonæ?

(b). Il suffit de voir les journaux du parti pour reconnaître à quel degré de licence est monté l'esprit d'irréligion. Là, chaque jour tout ce qui tient au culte extérieur est en butte à des sarcasmes dont l'âcreté et le cynisme bravent toute espèce de bienséance; on ne saurait même trop s'étonner de ce que ces perfides semences de scandale et de profanation ne produisent pas des fruits plus hâtifs et plus nombreux. Au théâtre, où les opinions et les sentimens se manifestent avec plus d'éclat, on ne peut méconnaître ceux d'une certaine partie du public, lorsqu'on est témoin des trépignemens et des vociférations qui accueillent toujours ces deux fameux vers de *l'OEdipe* de Voltaire :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Il est à remarquer ici que l'application est en contradiction évidente avec la moralité de la pièce, puisque le grand prêtre a réellement été inspiré par les dieux, que toutes ces prédictions s'accomplissent, et que les malheurs d'OEdipe et de sa famille sont le châtiment de l'incrédulité *philosophique* de Jocaste :

(21) Oublions-nous déjà par quel arrêt sévère
Le ciel vengeur alors, signalant sa colère? etc.

Les antécédens, les principaux traits et les grands résultats de toutes les révolutions qui, comme la révolution française, menacent l'autel et le trône, ne sont-ils pas décrits dans le psaume, *quare fremuerunt gentes*, avec une exactitude et une énergie dont une inspiration divine peut seule avoir été le principe?

Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania?
Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus.
Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum.
Qui habitat in cælis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.
Tunc loquetur ad eos in irâ suâ, et in furore suo conturbabit eos.
Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus
Dominus dixit ad me: filius meus es tu, ego hodiè genui te.
Postula à me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.
Reges eos in virgâ ferreâ, et tanquam vas figuli confringes eos.
Et nunc, Reges, intelligite: erudimini, qui judicatis terram.
Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore.
Apprehendite disciplinam, nequandò irascatur Dominus, et pereatis, de viâ justâ.
Cum exarserit in brevi ira ejus: beati omnes qui confidunt in eâ.

Pourquoi les peuples de la terre
Sont-ils émus? Pourquoi sont-ils épris entr'eux
D'un vertige séditieux
Qui menace le ciel d'une impuissante guerre?

Des nations, les maîtres insensés
Se sont unis, d'un lien sacrilége:
Par une ligue impie, et que l'enfer protége,
Du Seigneur, de son Christ les droits sont menacés.

Les révoltés ont dit: « De respects tyranniques,
De devoirs importuns qui blessent nos esprits,
Détruisons les liens antiques,
Et, loin de nous, rejetons leurs débris. »

Ainsi les fait parler, au sein de leur délire,
Celui dont le trône est aux cieux;
Il endurcit leurs cœurs, il fascine leurs yeux;
Mais par ses mains enfin le voile se déchire:

Il leur parle à son tour: « C'est moi, dit-il, c'est moi
Que la voix du Très-Haut à nommé votre roi:
Mes droits sont attestés par le Seigneur lui-même;
Il m'a nommé son fils, éternel comme lui,
Comme lui tout-puissant, qu'il engendre et qu'il aime;

Demande, m'a-t-il dit, je t'exauce aujourd'hui :
Des nations, je fais ton héritage;
Ton règne s'étendra, sur la terre et les mers,
Jusqu'aux bornes de l'univers.
En vain l'impie et le brave et l'outrage,
Sous un sceptre de fer, tu le feras ployer :
Des peuples, de leurs chefs, au joug le plus sévère,
Tu soumettras le front altier,
Et tu les briseras, au jour de la colère,
Comme un vase fragile aux mains de l'ouvrier. »

Maintenant, juges de la terre,
Ouvrez les yeux au jour ; que vos cœurs soient touchés :
Vains jouets de l'erreur, Princes, Rois, approchez,
Que la vérité vous éclaire.

Craignez donc le Seigneur : qu'un effroi salutaire
Dans vos cœurs s'unisse à l'amour :
Suivez ses saintes lois; que vos vœux, nuit et jour,
S'exhalent vers le sanctuaire.
Hâtez-vous d'expier dans le deuil et les pleurs
Ou vos crimes, ou vos erreurs :
La colère céleste est un feu qui dévore;
Elle s'éteint pourtant au sein du repentir :
Mais tremblez de la faire éclore,
L'appaiser est douteux; sachez la prévenir.

Princes et rois, à qui la Providence
Des états a commis le sort,
Arbitres des humains, sauvez-les de la mort,
Et qu'entre vous, les nœuds d'une *sainte alliance*
Des enfers conjurés brisent le vain effort.

(22) Louis, en pardonnant, nous a rouvert les cieux.

Non hæc oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam? « Ne fallait-il pas que le Christ souffrit tout cela, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire » ?

Qui pourrait ne pas reconnaître dans l'assassinat du juste couronné, l'image d'un sacrifice plus auguste encore? Le prix d'un sang aussi pur pourrait-il être perdu pour nous?

L'offrande de la victime sans tache a fait naître le monde au christianisme. Les mérites de la royale victime; doivent du moins y rappeler la terre qui fut arrosée de son sang, et de celui de tant d'autres martyrs.

(23) Que la patrie, enfin, soumise et consolée,
Respire, sous l'abri de la religion.

Le malheur cherche les consolations. La révolution devait nous ramener aux sentimens religieux. Ce sentiment, presqu'éteint à cette fatale époque, s'est ranimé avec une force nouvelle, et sa régénération est l'effet des persécutions qui avaient pour but de l'anéantir. C'est surtout dans les classes élevées de la société, où il était le plus méconnu, qu'il domine aujourd'hui. « On ne cesse de »parler depuis long-tems de l'esprit du siècle..... On »le trouve partout où il n'est pas, et on ne veut pas le »reconnaître, quand il se montre de tous les côtés.... En »effet, comment ne pas reconnaître l'esprit du siècle, dans »le nombre immense d'hommes qui, dans les pays les »plus civilisés du globe, regardent la religion chrétienne »comme la plus parfaite, et la plus propre à bien diriger »les gouvernemens et les hommes ?

»Non seulement l'Europe est aujourd'hui chrétienne, mais »elle travaille sans cesse à répandre la doctrine du chris»tianisme dans tout l'univers : c'est parce que les souve»rains qui règnent sur cette belle partie du monde sont »convaincus que le christianisme est évidemment l'es»prit du siècle, qu'ils ont formé la sainte alliance, idée »digne d'une source aussi pure ». (*De l'Esprit du Siècle*, par M. le comte De Lynch, pair de France).

FIN.

ERRATA.

Page 10, vers penultième : de respect entourés; *lises* : de respects entouré.

Page 12, vers 15 :

Si des décrets divins, imprudent trangresseurs.

Lisez :

Si, des décrets divins imprudens transgresseurs.

Page 14, vers 3 : L'héritier du pécheur ; *lisez* : l'héritier du pêcheur.